



HOMOLOGATION PITAGONE et RAPPORTS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES

Différence entre **homologation** et **rapport** :

Ces deux documents sont officiels, puisqu'ils émanent d'organismes officiels (un laboratoire balistique agréé ou un organisme d'essais balistiques agréé).

Un **certificat** est une preuve que les exigences officielles sont respectées.
Un **rapport** est une preuve émanant d'un laboratoire agréé qui atteste la méthodologie utilisée.

FB = Tôle d'**Acier** / BR = **Verre**

Niveaux allant de 1 (minimum) à 7 (maximum).

Le niveau 7 correspond à un niveau militaire extrême : munitions perforantes AP.

Les autres niveaux concernent les munitions simples, non perforantes.

En général, les forces de police utilisent le niveau 6, tandis que les forces armées utilisent le niveau 7.

EN signifie **Normes Européennes**.

1522 – 1523 : Tôle d'Acier / 1063 : Verre

Description détaillée du test :

3 balles perforantes tirées en forme de triangle isocèle (de 12 cm de côté) pour la tôle d'acier ou le verre. 2 types d'homologation pour le verre :

- 1. BR7 S (avec éclats)
- 2. BR7 NS (sans éclats)

NIJ : **National Institute of Justice**

Niveau IV : munitions perforantes.

Une seule balle suffit pour obtenir cette homologation.

Rapport d'essai officiel de PITAGONE

Démontre les avantages évidents de l'OGMP de Pitagone.

- 1. 3 balles supplémentaires de même calibre sont tirées (6 balles au lieu de seulement 3).
- 2. C'est important pour les tôles en acier, mais encore plus pour le verre (qui est par définition plus fragile).
- 3. Un essai a également été réalisé avec un calibre .50 sur la tôle en acier et sur le verre.
- 4. Avantage structurel : norme ISO1090, attestant que le soudage a été effectué par des soudeurs experts.